

Webinaire Organisation des Epreuves Fédérales

Vendredi 2 février 2024

Ligue de Golf Paris Ile-de-France





Programme



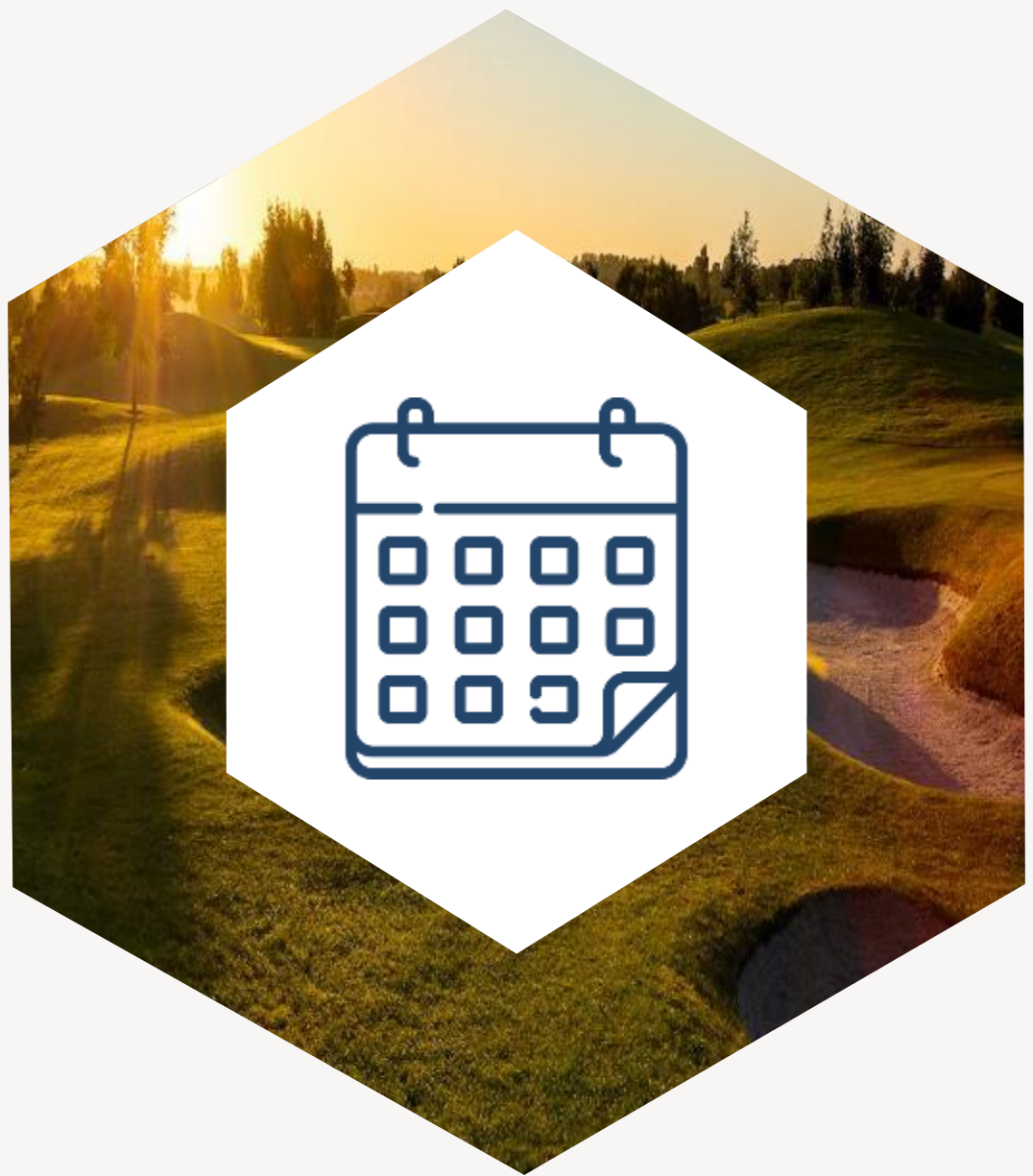


Introduction

- Organisation de la Ligue
- Rôle de la Ligue dans les épreuves fédérales (Grand Prix, Classics Mid-Amateurs, Trophées Seniors)



Didier, Alexis, Romain & Eva



1. Le Calendrier Sportif

1. Le Calendrier de la Ligue

Dates importantes:

- Début août: mail aux directeurs et présidents sur les dates souhaitées pour l'année suivante
- Début octobre: fin des demandes
- Octobre/Novembre: élaboration du calendrier
- Novembre: publication d'un calendrier provisoire
- Janvier: inscriptions des compétitions sur nos sites fédéraux (Ligue/FFG)
- Début février: publication du calendrier et courrier aux clubs

Critères de validation :

1. Comparaison avec le calendrier FFG + exigence fédérales
2. Géographique
3. Catégorie du Grand Prix

L'objectif est de laisser aux clubs la possibilité d'accueillir un maximum de joueurs de son territoire.

S'il y a un conflit sur les critères ci-dessus, la priorité est donnée au club ayant **une antériorité « historique » sur cette date.**



2. Organisation des Épreuves Fédérales

2. Organisation des Épreuves Fédérales

Epreuves organisées par la Ligue

- Grand Prix Jeunes
- Qualification pour les Championnats de France Jeunes
- Promotions
- Grand Prix de la Ligue (Thomas de Kristoffy)
- Trophée Seniors de la Ligue

La Ligue se déplace sur ces épreuves

Epreuves organisées par les clubs

- Grand Prix
- Grand Prix & Classics Mid Amateurs
- Grand Prix & Trophée Seniors

La Ligue vous accompagne sur ces épreuves

2. Organisation des Épreuves Fédérales – Cahier des Charges

VADEMECUM 2024:

<https://arbitrage.ffgolf.org/cgi-bin/arbitrage/displayDoc.pl?docId=z6pki9h0-h73r-vptd-xnzj-170256484301&doc=Vademecum+2024%2Epdf>

- Cahier des Charges des Grand Prix p.21
- Cahier des Charges des Grand Prix & Classics Mid Amateurs p.36
- Cahier des Charges des Grand Prix & Trophée Seniors p.43
- Documents d'organisation pour une épreuve fédérale p.213
- Préparation du parcours pour une épreuve fédérale p.233
- Classification et poids relatif des compétitions (catégories) p.347

2. Organisation des Epreuves Fédérales – Cahier des Charges



Nouveauté 2024 :

- Utilisation de RMS9
- Augmentation du nombre minimum de Dames
- Publication des départs du jour 1 entre 48h et midi la veille du départ
- Retard au recording : 1 coup de pénalité
- Surveillance sanitaire des compétitions
- En 2025, les Clubs accueillant une épreuve fédérale devront avoir au moins une personne (salariée ou bénévole) ayant suivi une sensibilisation aux gestes qui sauvent.

Wild Card :

Les demandes doivent être faites à la Ligue par les joueurs.

Dispatch et attribution des WC entre la Ligue et le Club :

- Ligue → 50% (Jeunes cibles)
- Clubs → 50% + WC non utilisées par la Ligue

Formation OBEC :

3 jours entre octobre et novembre 2024

2. Organisation des Epreuves Fédérales – Cahier des Charges

POUR RÉSUMER, LA LIGUE :

- Est responsable du calendrier des compétitions fédérales de sa Région
- Affecte les arbitres sur ces épreuves fédérales
- Contrôle et valide les règlements des épreuves
- Vérifie que le cahier des charges est respecté (champ des joueurs et départs)
- Attribue en concertation avec les clubs les Wild Cards

2. Organisation des Epreuves de Ligue

Rôle de la Ligue

- Création du règlement
- Gestion des inscriptions
- Gestion de la préparation du parcours
- Gestions sportive (Starter, RMS9, recording)
- Prise en charge des arbitres
- Gestion de la remise des prix et des lots

Rôle du Club

- Mettre une salle à disposition de la Ligue
- Mettre à disposition des voiturettes pour le Comité de l'épreuve
- Ouverture du restaurant et de l'accueil 1 heure avant le 1^{er} départ
- Intermédiaire entre la Ligue et le Restaurateur
- Intermédiaire entre la Ligue et le Greenkeeper

3. Arbitres

RAPPEL DE BASE

- Nombre d'arbitres par épreuves
- Campagne : inscription et affectation sur vos épreuves (FFG, puis Ligue)
- Politique de la Ligue :

Les prises en charge des déplacements, hébergements et de restaurations sont valables pour **les journées de compétitions + 1 journée de préparation.** Les journées supplémentaires ne sont pas prises en charge

3. Politique Ligue : Déplacements

À partir du 1^{er} janvier 2024 les frais de déplacement avec un véhicule personnel sont pris en charge par la Ligue avec un barème kilométrique unique de **0,529 € du kilomètre.**

(Barème appliqué par la FFGOLF)

Une copie de la carte grise ainsi que l'itinéraire doivent être impérativement communiqués au service comptable de la Ligue pour chaque demande de remboursement.

3. Politique Ligue : Hébergements

La Ligue étudie les demandes au cas par cas en prenant en compte la distance et le temps de trajet du domicile de l'arbitre jusqu'au golf où se déroule la compétition.

La Ligue procède aux réservations d'hôtels depuis le soir de l'arrivée de l'arbitre jusqu'au matin de son dernier jour de présence. Les petits-déjeuners sont systématiquement prévus par la Ligue lors de la réservation. S'il vous a été impossible de prendre le petit déjeuner à l'hôtel, il faudra nous le signaler par mail.

3. Politique Ligue : Restauration

Les repas sont pris en charge par la ligue dans la limite de 30 €, boisson comprise sur présentation de justificatifs.

À titre d'illustration, pour une compétition de 2 jours et 1 journée de préparation, comprenant 3 déjeuners et 2 dîners par exemple, les dépenses que vous engagerez pour les repas vous seront remboursées, sur production des justificatifs, à concurrence de 150 € (5 x 30 €).

Nous vous rappelons que la consommation d'alcool est interdite pendant l'exercice de la fonction d'arbitre et donc non prise en charge lors des déjeuners (voir la charte de déontologie). La Ligue n'acceptera pas de régler des notes de bar qui dépassent le cadre d'un simple verre convivial de fin de journée.

3. Politique Ligue : défraiements

Les notes de frais des arbitres de ligue doivent être envoyées le plus rapidement possible à contact@lgpidf.com / administratif@lgpidf.com

Votre note de frais doit contenir :

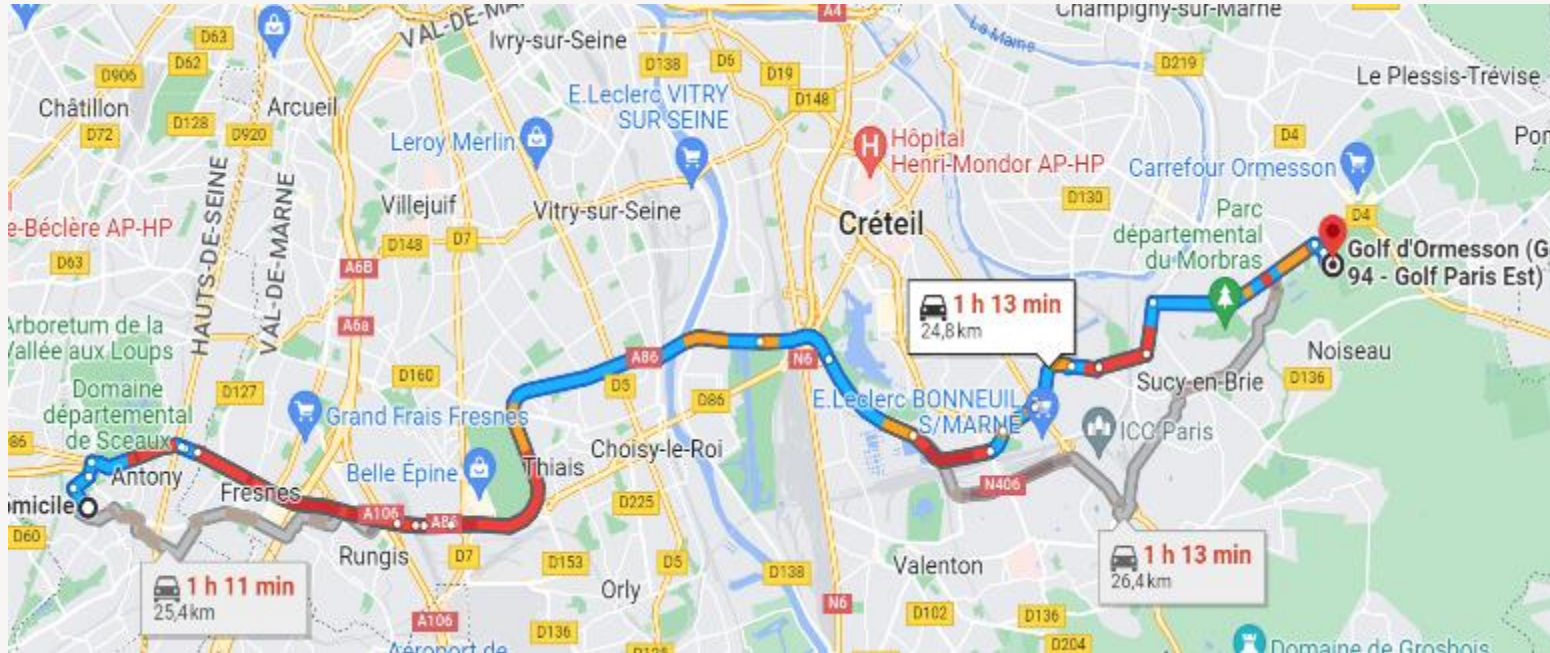
- La feuille Excel « Note de Frais » dûment remplie,
- Une copie des trajets calculés sur un site d'itinéraires (exemple : Mappy) afin de justifier le nombre de km,
- Un scan de vos tickets de caisses justificatifs,
- La carte grise du véhicule utilisé et votre RIB afin de procéder au remboursement (ces 2 documents sont à nous envoyer uniquement avec la première note de frais de l'année).

3. Politique Ligue : exemple



LIGUE DE GOLF PARIS ILE-DE-FRANCE		NOM : MALATESTA Prénom : Yves immatriculation FK-023-EY Chevaux fiscaux 9		EPREUVE : Grand Prix Jeunes de la Ligue Paris Ile-de-France Lieu de l'épreuve : Golf D'ORMESSON Date de l'épreuve : 02,03 & 04 Mai 2023 Code budgétaire :			ffgolf® Fédération française de golf					
date déplacement	Motif - Depart- Arrivée- km	Déplacement (625100)	Hébergement (625200)	Restauration (625200)	Divers Golf (628300)	Autres	TOTAL					
02/05/2023	Grand Prix Jeunes de la Ligue Paris Ile-de-France 2 Day 0 Preparation (13B Rue des Anémones, 92160 Antony - Golf d'ormesson1 Chem. du Belvédère, 94490 Ormesson-sur-Marne (2* 24,8 = 49,6 km)	20,40 €					20,40 €					
03/05/2023	Grand Prix Jeunes de la Ligue Paris Ile-de-France 2 Day 1 (13B Rue des Anémones, 92160 Antony - Golf d'ormesson1 Chem. du Belvédère, 94490 Ormesson-sur-Marne (2* 24,8 = 49,6 km)	20,40 €					20,40 €					
04/05/2023	Grand Prix Jeunes de la Ligue Paris Ile-de-France 2 Day 2 (13B Rue des Anémones, 92160 Antony - Golf d'ormesson1 Chem. du Belvédère, 94490 Ormesson-sur-Marne (2* 24,8 = 49,6 km)	20,40 €					20,40 €					
							0,00 €					
TOTAL							61,19 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	61,19 €
Solde : dû (+) / à rembourser (-) 61,19 €												
Nom & Visa du Responsable				Signature			Règlement					
				Yves MALATESTA			Chèque n° :					
				IBAN			Date :					
				FR76 1837 0000 0175 0000 3210 121			Montant : 61,19 €					
NOTE DE FRAIS												

3. Politique Ligue : exemple



N° Immatriculation A. FK-023-EY Date de 1^{re} Immatriculation B. 19/09/2019

C.1 COFIPARC

C.4a EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE

C.4.1

C.3 CYM-CHOOSE YOUR MODEL
ROUTE DE MALESTROIT GAINCRU
56140 RUFFIAC

D.1 TOYOTA
D.2 XA5(ED,W)AXAH54(N)AXAH54L-AXXMBW(18) D.2.1 M10JT0YP026N319

D.3 RAV4 E. 3TMRW3FV50D032977

F.1 2225	F.2 2225	F.3 3875
G 1720	G.1 1645	
J M1	J.1 VP	J.2 AC J.3 BREAK
K e6*2007/46*0289*01		
P.1 2487	P.2 131	P.3 EH P.6 9
Q	S.1 5	S.2 U.1 70
U.2 2500	V.7 100	V.9 715/2007*2018/1832DGEUROS

X.1 VISITE AVANT LE 19/09/2025

Y.1 230	Y.2 0
Y.3 0	Y.4 4
Y.5 0	Y.6 234

H
I 19/09/2019

Z.1
Z.2
Z.3
Z.4

Emmanuel BARBE

Emmanuel BARBE

Certificat d'immatriculation

FK-023-EY 19/09/2019

2019EN25037
3TMRW3FV50D032977
TOYOTA
COFIPARC

COFIPARC
22 RUE DES 2 GARES
92564 RUEIL MALMAISON CEDEX
Tel 01 57 69 50 00

3. Rôle & besoins des arbitres

Rôle des arbitres

- Prise de contact avec le club organisateur (J-15)
- Préparation du parcours (J-1)
 - Marquage
 - Elaboration des positions de drapeaux
 - Elaboration des règles locales & TO
- Assurer le bon respect des règles lors des tours de la compétition & Temps de jeu

Besoins

- Mettre à disposition la peinture nécessaire
- Mettre à disposition une salle
- Mettre à disposition des voiturettes pour le Comité de l'épreuve



4. RMS 9

RMS9 – Création d'un Grand Prix

RMS 9 de la Ligue Paris Ile-de-France

<https://9401.rms9.fr/ffg-client/#/login>

5. Questions diverses



Merci

Ligue de Golf Paris Ile-de-France

sportif@lgpidf.com

01 30 43 30 32

www.lgpidf.com

